

## SOUS-PRÉFECTURE DE BELLAC



Bellac, le 10 novembre 2011

Le sous-préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Commission Locale d'Information et de Surveillance « sites uranifères » -

PJ.: - Projet du compte-rendu de la CLIS du 1er juillet 2010,

- Arrêté de composition de la CLIS du 4 mai 2011.

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) des anciens sites uranifères qui se réunira le :

## Vendredi 16 décembre 2011 à 14 heures 30

à la salle des fêtes de Morterolles-sur-Semme

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CLIS du 1er juillet 2011 ;
- Point de situation réalisé par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, sur les différents sites uranifères de la Haute-Vienne;
- Présentation par AREVA sur le processus d'analyse et de traitement des stériles miniers ;
- Réflexion sur la pérennisation de l'action d'AREVA après 2018 ;
- Questions diverses, et calendrier de la CLIS pour 2012.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Le Sous-Préfet de Bellac et de Rochechouart,

Jean SALOMON